

NOTE INTRODUCTIVE
INSTITUT D'ÉTÉ DE JURILINGUISTIQUE (11^e édition)

Yaëll Emerich and Marie-Andrée Plante

Volume 47, Number 2-3, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1065181ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1065181ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke

ISSN

0317-9656 (print)

2561-7087 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Emerich, Y. & Plante, M.-A. (2017). NOTE INTRODUCTIVE : INSTITUT D'ÉTÉ DE JURILINGUISTIQUE (11^e édition). *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, 47(2-3), 191–192. <https://doi.org/10.7202/1065181ar>

NOTE INTRODUCTIVE

INSTITUT D'ÉTÉ DE JURILINGUISTIQUE (11^e édition)

Le Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé organise chaque année, dans la cadre du Réseau des Centres de jurilinguistique du Canada, une journée d'étude estivale dédiée à la jurilinguistique. Cet Institut d'été de jurilinguistique réunit des conférenciers, d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'une centaine de participants d'horizons professionnels juridiques variés.

Célébrant sa onzième édition, l'Institut d'été du 16 juin 2017, consacré au thème Langue(s), Droit(s) et Société(s), a été l'occasion d'offrir un panorama à la fois théorique, pratique et comparé des enjeux qui animent la jurilinguistique. Sur la question de l'identité, nous avons eu le plaisir de recevoir la Professeure Janny H. C. Leung (Université de Hong Kong), dont le texte explore la question de la notion romantique de nationalisme linguistique et le lien entre la langue et la souveraineté. Sur la question de la diversité, le texte de M^e Michaël Lessard et de Suzanne Zaccour (Université de Toronto) explore les questions liées au sexisme lexical et syntaxique en soulignant à quel point la langue française peine parfois à tenir compte de la présence des femmes et de leur perspective. Sur le panel consacré à la jurilinguistique et l'égalité, M^e Érik Labelle Eastaugh nous livre un texte sur l'interprétation bilingue en droit canadien en lien avec les droits linguistiques, qui souligne l'importance du rôle de la jurilinguistique dans la progression vers l'égalité des langues officielles. Finalement, le texte de D^{re} Sandy Lamalle nous propose une navigation jurilinguistique à partir de l'ouvrage du Professeur Jean-Claude Gémar et de M^{me} Vo Ho-Thuy sur les difficultés du langage juridique au Canada.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs à cette journée ainsi que la *Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke*. Nous remercions également le ministère de la Justice du Canada qui, au moyen du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, nous a apporté son soutien financier pour l'organisation de l'événement. Surtout, c'est avec grand plaisir que nous voyons ces quatre textes, initialement présentés lors de l'Institut d'été au Centre Crépeau, publiés dans la *Revue de Droit de*

l'Université de Sherbrooke, le Centre Crépeau entretenant, depuis des décennies, de profondes relations avec les collègues de cette Faculté de droit.

Yaëll Emerich
Ancienne Directrice,
Centre Crépeau
Professeure agrégée,
Faculté de droit

Marie-Andrée Plante
Ancienne Directrice adjointe,
Centre Crépeau

Montréal, juin 2019